

Séance ordinaire du 13 janvier 2020

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce treizième jour du mois de janvier deux mille vingt à dix-huit heures trente-cinq, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil Clément Genest et Karine Laflamme.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2020-00-01

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-02

Condoléances aux membres de la famille de monsieur Jean-Claude Paquet

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de monsieur Jean-Claude Paquet. Monsieur Paquet a été le dernier maire de la Municipalité de Saint-Rédempteur. Son mandat s'est réalisé de 1997 à la fusion de la municipalité pour former l'actuelle Ville. Il était un entrepreneur énergique, grandement impliqué dans les travaux de construction, nivellement et terrassement, déneigement et autres opérations mécanisées. Monsieur Paquet s'est beaucoup impliqué dans les débats politiques et le développement économique à Saint-Rédempteur. Il a négocié l'entente avec la Municipalité de Saint-Nicolas-Bernières pour la fusion des corps des pompières et pompiers. Monsieur Paquet était une figure très connue à Saint-Rédempteur et grandement impliqué dans son milieu.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-03

Période de questions

Environ 20 personnes assistent à la séance. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose un document relatif à la commémoration du nom de monsieur Jean Garon.

CV-2020-00-04

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire et de la séance ordinaire du 16 décembre 2019

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'approuver le procès-verbal des séances extraordinaire et ordinaire du conseil de la Ville tenues le 16 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-05

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 9 et 10 décembre 2019

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 9 et 10 décembre 2019 est déposé.

CV-2020-00-06

Ajustement à la structure

[Document d'aide à la décision GCH-2020-005](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser les mouvements de main-d'œuvre, tels qu'ils sont indiqués en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2020-005, d'entériner les ajustements à la structure de l'organisation, tels qu'ils sont indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-07

Reconduction du poste de directrice ou directeur des Communications et

nomination d'un directeur des Communications par intérim
[Document d'aide à la décision GCH-2020-006](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De reconduire et d'afficher le poste de directrice ou directeur des Communications et de nommer monsieur Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, à titre de directeur des Communications par intérim, et ce, à compter du 27 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-08

Félicitations à madame Josée Bourassa, directrice des Communications

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Josée Bourassa, directrice des Communications, pour l'excellence de son travail et son professionnalisme, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Les membres du conseil de la Ville tiennent à souhaiter à madame Bourassa une bonne continuité dans ses futurs projets professionnels.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-09

Désignation d'un représentant de l'employeur au comité de retraite du régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986)

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-023](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De désigner monsieur Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, à titre de représentant de l'employeur au comité de retraite du régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986), afin de terminer le mandat de madame Sylvie Bourgoin, directrice des Services administratifs et assistante-trésorière par intérim, prévu le 19 octobre 2021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-10

Désignation d'un représentant de l'employeur au comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190)

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-024](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De désigner monsieur Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, à titre de représentant de l’employeur au comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190), afin de terminer le mandat de madame Sylvie Bourgoïn, directrice des Services administratifs et assistante-trésorière par intérim, prévu le 14 janvier 2021.

Adoptée à l’unanimité

CV-2020-00-11

Adoption du plan d’action du comité consultatif sur l’innovation et le développement industriel et abrogation de la résolution CV-2018-03-44 « Création du comité consultatif sur l’innovation et le développement industriel de la Ville et désignation de membres du conseil de la Ville à ce comité »

[Document d’aide à la décision DEV-2019-099](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D’adopter le plan d’action du comité consultatif sur l’innovation et le développement industriel, tel qu’il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2019-099, et d’autoriser sa mise en œuvre.

D’abroger la résolution CV-2018-03-44 « Création du comité consultatif sur l’innovation et le développement industriel de la Ville et désignation de membres du conseil de la Ville à ce comité ».

Adoptée à l’unanimité

CV-2020-00-12

Avenant au bail à intervenir avec 9149-8329 Québec inc. concernant la dénomination des salles du Centre des congrès et d’expositions de Lévis

[Document d’aide à la décision DEV-2019-142](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D’autoriser l’avenant au bail à intervenir avec 9149-8329 Québec inc. concernant la dénomination des salles du Centre des congrès et d’expositions de Lévis, tel qu’il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2019-142, et d’autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

CV-2020-00-13

Abrogation de la résolution CV-2018-03-43 « Création du comité consultatif sur la main-d’œuvre de la Ville et désignation de membres du

conseil de la Ville à ce comité », création du *Guichet unique action main-d'œuvre Lévis* et désignation de membres à ce guichet unique
[Document d'aide à la décision DEV-2019-145](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'abroger la résolution CV-2018-03-43 « Création du comité consultatif sur la main-d'œuvre de la Ville et désignation de membres du conseil de la Ville à ce comité ».

De créer le *Guichet unique action main-d'œuvre Lévis* :

Mandat

Collaborer à la mise en œuvre du plan d'action adopté par le conseil de la Ville par la résolution CV-2019-06-44.

Composition

Trois membres du conseil de la Ville, le directeur du Développement économique et de la promotion, l'adjointe au directeur du Développement économique et de la promotion, les représentantes ou les représentants des axes d'intervention indiqués au plan d'action adopté et les représentantes ou les représentants de la direction du Développement économique et de la promotion nécessaires au soutien des actions du guichet unique.

Règles de fonctionnement

Ce guichet unique peut se doter de règles de fonctionnement spécifiques.

De désigner les membres du conseil de la Ville suivants à titre de membres de ce guichet unique :

- madame Karine Laflamme, présidente;
- monsieur Steve Dorval, membre;
- madame Fleur Paradis, membre.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-14

Fonds municipal de soutien aux événements

[Document d'aide à la décision DEV-2019-150](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'accepter les critères du fonds municipal de soutien aux événements, tel qu'il est décrit en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2019-150.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-15

Financement afférent au soutien financier du *Demi-marathon de Lévis* pour l'édition 2020

[Document d'aide à la décision DEV-2019-151](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De financer un soutien financier au montant maximal de 50 000 \$ au *Demi-marathon de Lévis* pour l'édition 2020, à même l'excédent de fonctionnement non-affecté.

En plus, d'inscrire ce montant supplémentaire au budget de fonctionnement de la Direction du développement économique et de la promotion pour les années 2021-2022, afin de permettre à la cette direction de conclure une entente triennale de visibilité en conséquence.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-16

Candidature de la Ville au concours des *Grands prix du tourisme de la Chaudière-Appalaches 2020*

[Document d'aide à la décision DEV-2019-156](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser la mise en candidature de la Ville dans la catégorie *Services touristiques* au concours des *Grands prix du tourisme de la Chaudière-Appalaches 2020*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-17

Attribution d'un contrat pour la fourniture et la livraison de pierre concassée

[Document d'aide à la décision APP-2019-201](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de pierre concassée (appel d'offres 2019-50-114), à Sablière Nord-Sud inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 445 310 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-18

Acquisition par voie d'expropriation d'une partie du lot 2 431 666 du cadastre du Québec (boulevard Étienne-Dallaire, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2019-169](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'acquérir, par voie d'expropriation à des fins d'élargissement d'une rue publique et d'aménagement d'une voie cyclable, une partie du lot 2 431 666 du cadastre du Québec, d'une superficie de 93,1 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan préparé par madame Audrey Hamel, arpenteur-géomètre, sous le numéro 501 de ses minutes, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2019-169, et d'autoriser la procureure ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-19

Acquisition par voie d'expropriation d'une partie du lot 2 431 635 du cadastre du Québec (boulevard Étienne-Dallaire, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2019-170](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'acquérir, par voie d'expropriation à des fins d'élargissement d'une rue publique et d'aménagement d'une voie cyclable, une partie du lot 2 431 635 du cadastre du Québec, d'une superficie de 210,4 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan préparé par madame Audrey Hamel, arpenteur-géomètre, sous le numéro 499 de ses minutes, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2019-170, et d'autoriser la procureure ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-20

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-74 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (volet patrimonial)

[Document d'aide à la décision URBA-2019-155](#)

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-74 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (volet patrimonial).

Ce règlement a pour objet d'assujettir la délivrance de permis ou certificats d'urbanisme, dans les cas et les secteurs prévus à ce projet, à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions ou à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés.

CV-2020-00-21

Adoption du Second projet de règlement RV-2019-19-76 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (conformité au Règlement RV-2019-19-07 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-213](#)

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le Second projet de règlement RV-2019-19-76 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-08-08.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-22

Adoption du Règlement RV-2019-19-89 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à l'équilibration du rôle triennal d'évaluation et le traitement des demandes de révisions administratives à ce sujet

[Document d'aide à la décision FIN-2019-020](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-89 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à l'équilibration du rôle triennal d'évaluation et le traitement des demandes de révisions administratives à ce sujet a pour objet de créer une réserve financière d'un montant maximum de 1 500 000 \$, au profit de l'ensemble du territoire de la ville, pour le financement de dépenses relatives à l'équilibration du rôle triennal d'évaluation et le traitement des demandes de révisions administratives à ce sujet ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2019-19-89 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à l'équilibration du rôle triennal d'évaluation et le traitement des demandes de révisions administratives à ce sujet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-23

Adoption du Règlement RV-2019-19-83 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-092](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-83

modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Gounod, Chopin, Massenet (secteur Lévis), Théophile-Hallé (secteur Saint-Romuald), Jolliet (secteur Lévis), J.-K.-Laflamme (secteur Saint-Nicolas), Maréchal-Joffre (secteur Charny), de Bernières (secteur Saint-Nicolas), Mont-Marie et sur le boulevard Étienne-Dallaire (secteur Lévis) ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'adopter le Règlement RV-2019-19-83 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-24

Adoption du Règlement RV-2019-19-84 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale

[Document d'aide à la décision GEN-2019-092](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-84 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale a pour objet de supprimer certaines dispositions relatives au stationnement en période hivernale sur une partie des rues Gounod, Chopin et Massenet (secteur Lévis) ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2019-19-84 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-25

Adoption du Règlement RV-2019-19-87 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2020

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-019](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-87 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2020 a pour objet :

- d'imposer la taxe foncière générale et de fixer les taux de celle-ci en fonction des six catégories d'immeubles et d'imposer des taxes foncières spéciales pour financer les dépenses relatives à certaines dettes des ex-municipalités et les sommes que la Ville doit verser au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation relativement à une convention ou une entente conclue conformément à la *Loi sur la*

Société québécoise d'assainissement des eaux, telle qu'elle se lisait le 30 juin 2011;

- d'exiger des compensations pour certains services municipaux;
- d'exiger des compensations pour les services municipaux dont bénéficient certains immeubles exempts de taxes;
- d'officialiser le montant maximum par hectare de la valeur imposable d'un terrain utilisé comme parcours de golf d'une superficie de 20 hectares ou plus et ouvert au public et le pourcentage utilisé pour calculer ce montant;
- de prévoir les modalités de paiement des taxes et des compensations ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter le Règlement RV-2019-19-87 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-26

Adoption du Règlement RV-2019-19-88 exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2020 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-020](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-88 exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2020 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile a pour objet d'exiger, pour l'exercice financier de 2020, d'une occupante ou d'un occupant d'un immeuble appartenant à la Ville situé dans le secteur Lévis, sur lequel est placée une maison mobile, une compensation mensuelle pour l'usage de cet immeuble et de prévoir les modalités de paiement de celle-ci ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par la conseillère Karine Lavertu

D'adopter le Règlement RV-2019-19-88 exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2020 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-27

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2020-00-28

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 19 heures 50, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
